

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7311118001

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7311118001>

Cette annonce a été mise en ligne le **1 décembre 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **16 - CHARENTE**

MAISON ARTONIC

Société par actions simplifiée au capital de 22.245 €

Siège social : 12, rue du Temple 16100 COGNAC

844 877 779 R.C.S. Angoulême

Aux termes de la déclaration de dissolution sans liquidation établie par l'associé unique en date du 29/11/2022 à savoir, la société Routin, SAS au capital de 740.000 euros dont le siège social est à ZI de l'Erier - 713 Rue Denis Papin - 73290 La Motte-Servolex, identifiée au système Siren sous le numéro RCS Chambéry 745 620 278, il a été décidé de dissoudre la société Maison Artonic à l'issue du délai de 30 jours à compter de la présente publication.

Conformément, aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil, les créanciers disposent d'un délai de 30 jours à compter de la présente publication pour faire opposition à la dissolution auprès du tribunal de commerce d'Angoulême.

Passé ce délai, ou après règlement du sort des oppositions s'il y a lieu, le patrimoine de la société Maison Artonic sera transmis à la société Routin et la société Maison Artonic sera radiée du RCS d'Angoulême.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

